

**C.M.J.E**



**L'AN DEUX MILLE DIX**  
**Le samedi 29 mai à 10h30**

**Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la Mairie.**

Étaient présents : Maxence BEAULIEU, Charlotte BIGEON, Iris BRAVARD, Augustin BUREAU, Timothée BUREAU, Colin COISNARD, Mélanie DESCOTTES, Pauline DESCOTTES, Maymouna DIOUF, Marion FINOT, Solenne FINOT, Laura GUY, Sreyren GUY, Audrey JOUAN, Anne LEBOURG, Sarah LEPELTIER, Guillaume LEPLEY, Manon MERTENS, Inès PUNCH, Marion ROUET, Timothée SOUDEE, Flora TCHEOU.

Était absente : Margaux CHRETIEN

Élus également à la réunion : Dominique VINOT-BATTISTONI, Michel FREMAUX, Jean-Pierre THUILLIER, Ghislaine DIOUF, Marie-Louise ANDRE

Assistait également à la réunion : Olivier FERET, animateur

**Objet** : Travail sur le film :  
• Visionnage des premières séquences  
• Montage  
• Questions diverses

Manon MERTENS, présidente, ouvre la séance à 10h40 et fait l'appel.

#### 1- Visionnage des premières séquences :

Tous les jeunes visionnent les scènes qu'ils ont tournées. Seul le film du groupe de la rue de la côte de Nacre est fini de monter. Aucune modification majeure n'est à envisager. Pour les autres groupes, le travail de montage reste encore à faire.

Olivier demande aux enfants de réfléchir à un titre commun pour le film.. Pour les aider, il rappelle que le film s'adresse avant tout aux piétons et aux cyclistes. Plusieurs idées ont été évoquées. Les jeunes conseillers sont invités à continuer de réfléchir sur d'autres idées de titre. Lors du prochain conseil, les jeunes voteront à main levée pour leur titre préféré.

Olivier souhaite que les enfants réfléchissent au moyen de faire le lien entre les cinq différentes séquences du film. Plusieurs idées sont évoquées :

- Entre chaque scène, le groupe qui vient d'être filmé rejoint le prochain groupe sur leur lieu de tournage. Toutefois, cette idée suppose de tourner d'autres séquences et il est difficile de réunir les jeunes en même temps, d'autant plus qu'il reste peu de temps avant le dernier conseil.
- Tous les jeunes se regroupent devant la boulangerie, ce qui servirait en même temps de scène finale. Cependant, cette idée manque de cohérence. Elle n'établit

pas réellement de lien entre les différentes scènes et ne montre pas de progression dans le film.

- Filmer en accéléré un jeune qui se rend sur un des cinq lieux de la commune, comme on peut le voir régulièrement lors de reportages télévisés. Cette idée a retenu le plus d'attention.

## 2- Forum des associations :

Michel Frémaux souligne l'objectif du film : faire connaître à l'ensemble de la population (habitants et nouveaux arrivants) des endroits de la commune qu'ils ne connaissent pas, ou mal. Le film sera projeté en boucle lors du prochain forum des associations qui aura lieu le 4 septembre prochain. Les membres du CMJE sont invités à y participer. Le rendez-vous est fixé à 15h pour monter le stand qui leur est consacré. Puis, les jeunes sont invités à se relayer autour de leur stand de 16h à 18h. Michel Frémaux indique qu'il ne reste plus qu'un seul conseil avant la fin de l'année scolaire.

Les parents sont invités à signer le document ci-joint afin de permettre la diffusion du film (autorisation à image). Sans cette autorisation signée par **les deux responsables légaux**, l'enfant sera masqué. Les jeunes doivent déposer la feuille d'autorisation parentale le plus tôt possible à la mairie, à Olivier, ou, dernier délai, lors du prochain conseil.

## 3- Questions diverses :

Marion Rouet s'inquiète que le feu pour piétons situé à côté de l'école passe au vert en même temps que le feu pour les automobilistes qui souhaitent tourner. M. le maire lui répond que c'est tout à fait normal que certains feux soient verts en même temps pour les piétons et les automobilistes. Dans cette situation, les piétons ont toujours la priorité.

Maymouna Diouf indique que l'espace réservé au saut en longueur dans l'enceinte de l'école est jonché de déjections animales. Les conseillers adultes lui répondent que seule l'école est compétente pour résoudre ce problème.

Les jeunes se plaignent de l'emplacement qui leur a été consacré lors du forum des associations en 2009, situé trop loin de l'entrée. Olivier trouve au contraire qu'il s'agit d'un bon emplacement, placé non loin du bureau du Secteur Enfance et Jeunesse.

Maxence Beaulieu demande pourquoi les panneaux avec le logo du CMJE qui devaient être aux entrées de la ville ne sont toujours pas installés. M. Thuillier lui répond qu'il s'agit simplement d'un problème technique. L'imprimeur ne parvient pas à agrandir le logo.

Inès Punch s'informe de la nature des travaux actuellement en cours à l'entrée de la mairie. Il s'agit d'agrandir l'accueil en déplaçant le sas d'entrée à l'extérieur. De cette façon, les personnes à mobilité réduite et les adultes accompagnés de poussettes pourront se rendre plus facilement à la mairie. Un salon d'accueil va aussi être installé.

## 3- Conclusion :

Le prochain conseil aura lieu le samedi **19 juin 2010** à 10h30.

La séance est levée à 12h.